

SJI Poitou gardera 7 salariés de plus!

Écrit par Administrator

Mercredi, 16 Mai 2012 19:52 - Mis à jour Jeudi, 27 Octobre 2016 13:31

PARIS (MPE-Média) - Le groupe français Saint-Jean-Industries vient de décider de préserver sept emplois supplémentaires dans le cadre de la reprise de la Fonderie du Poitou Aluminium décidée en avril, sauvant ainsi plus de 400 emplois au total, annonce le porte-parole du groupe.



La fonderie SJI Poitou, ex FDPA Montupet, gardera au total 402 salariés (ph SD St-Jean Industries)

SJI Poitou gardera 7 salariés de plus!

Écrit par Administrator

Mercredi, 16 Mai 2012 19:52 - Mis à jour Jeudi, 27 Octobre 2016 13:31

Le groupe SAINT-JEAN INDUSTRIES a fait l'acquisition le 19 avril dernier de la Société Fonderie Du Poitou Aluminium (FDPA), créée en 1980 par le groupe Renault et spécialisée dans la réalisation de culasses en aluminium,, explique le porte-parole du groupe rhône-alpin.

La Société Fonderie du Poitou Aluminium (FDPA) avait été placée en redressement judiciaire le 20 octobre 2011, après sept semaines de grève contre un projet de baisse des salaires lancé par son propriétaire de l'époque, le groupe Montupet. Le groupe SAINT JEAN INDUSTRIES s'était engagé à reprendre 395 postes à Ingrandes-sur-Vienne sur un effectif total de 455 salariés, précise le groupe (lire aussi nos articles précédents).

Récemment, le PDG de SJI groupe M. Emile Di Serio confiait à MPE-Média son souci de devoir laisser de côté quelques salariés ne trouvant pas d'issue dans un projet personnel. Il vient de choisir de sortir par le haut de ce dilemne.

Dans le cadre de la procédure collective engagée par l'Administrateur Judiciaire, 60 salariés devaient donc quitter la Société dans les prochains jours, sur la base des postes « non-repris » par SAINT JEAN INDUSTRIES qui ont été définis pour chaque catégorie socio-professionnelle.

53 départs volontaires, 402 emplois sauvés!

53 salariés se sont portés volontaires au départ, mais 7 salariés devaient malheureusement être concernés par un « licenciement sec », en l'absence de volontaire dans leur même catégorie professionnelle.

Les contraintes juridiques et administratives n'ont pas permis de déboucher sur une solution favorable. En effet, le jugement prononcé par le Tribunal de Commerce doit être appliqué, sans aucun ajustement possible, ni aucune « permutation de postes ».

Face à cette situation, le Groupe SAINT JEAN INDUSTRIES a décidé de conserver les 7 salariés concernés, en plus des 395 postes repris. Ce qui porte donc au total à 402 le nombre de postes préservés à Ingrandes-sur-Vienne.

SJI Poitou gardera 7 salariés de plus!

Écrit par Administrator

Mercredi, 16 Mai 2012 19:52 - Mis à jour Jeudi, 27 Octobre 2016 13:31

L'émotion la plus vive a circulé lors de cette annonce, le PDG du groupe souhaitant aussi bonne chance aux 53 salariés qui ont choisi le départ volontaire pour alléger la masse salariale de l'entreprise et qui lui permettent ainsi de trouver une solution pour l'ensemble des salariés concernés. Un exemple à méditer dans la période.

Christophe Journet